

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2002**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 H 30, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, DERCOURT Denis, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, DERAMBURE Nathalie, CARON Freddy, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, DUFETELLE Benoît, BUTTIN René.

M. BOHEC Hervé a donné procuration à M. BALUT André,  
Mme FELLER Marie-Françoise, a donné procuration à Mme HERBET,

formant la majorité des membres en exercice.

M. CARON Freddy a été élu Secrétaire de séance.

-----

**COMPTE ADMINISTRATIFS**

Après lecture les Comptes Administratifs 2001 Commune et Assainissement sont approuvés à l'unanimité.

Commune

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
FONCTIONNEMENT	2 214 525.08 F	2 297 949.43 F
INVESTISSEMENT	1 014 088.32 F	1 294 760.20 F
Restes à Réaliser	208 601 F	19 800 F

**RESULTAT DE CLOTURE**

**175 295.23 F**

Assainissement

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
EXPLOITATION	34 161 F	31 594.85 F
INVESTISSEMENT	25 909.61 F	88 379.58 F

**RESULTAT DE CLOTURE**

**59 903.82 F**

**BUDGET PRIMITIF 2002 – ASSAINISSEMENT**

Le Budget Primitif 2002 est approuvé, à l'unanimité, comme suit :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
EXPLOITATION	7 223 €	7 223 €
INVESTISSEMENT	9 147 €	16 355 €

**Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation du lancement d'appel d'offres - Délibération n° 1 – 3/2002**

Le Maire présente le dossier de consultation des entreprises établi par le Maître d'Oeuvre. Après étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- vise le Dossier de Consultation des Entreprises,
- autorise Madame le Maire à lancer l'appel d'offres des travaux de l'opération de construction d'une mairie/bibliothèque et de ses aménagements paysagers,

- désigne Madame le Maire, personne responsable des marchés et l'autorise à signer les documents nécessaires à la passation des marchés, dans le cadre de l'estimation prévisionnelle des travaux.

### **Création d'un Poste d'Agent d'Entretien à temps non complet (29 H/semaine) - Délibération n° 2 – 3/2002**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Agent d'Entretien à compter du 1er avril 2002.

### **Délimitation du Plan de Zonage Assainissement**

De nombreux éléments manquants, il n'a pas été possible de procéder à cette délimitation.

Une enquête sera réalisée auprès des habitants du Hameau de Buyon, afin de connaître leurs souhaits en ce qui concerne l'assainissement (individuel ou collectif).

### **Contrats d'Assurance des Risques Statutaires - Délibération n° 3 – 3/2002**

Le contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la commune, en application des textes régissant le statut des agents, arrivant à expiration au 31 décembre 2002, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de charger le Centre de Gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

### **Fixation du Taux 2002 de l'indemnité de logement aux instituteurs – Délibération n° 4 – 3/2002**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte pour l'année 2002 l'augmentation de 3.50 % de l'indemnité servie aux instituteurs qui ne sont pas logés par la commune, soit un taux de base mensuel 2002 de : 157.08 €

### **Participation financière à la classe de mer – Délibération n° 5 – 3/2002**

Le Maire donne lecture d'une lettre des institutrices de PROUZEL sollicitant une aide financière pour un séjour en classe de mer – du 23 au 26 avril 2002 – de 27 enfants de notre commune (CP et CE 1). Après avoir étudié le budget prévisionnel présenté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de participer, à raison de 46 € par enfant, soit 1 242 €.

### **Droit de Place pour le marché du vendredi – Délibération n° 6 – 3/2002**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Catherine LEFEBVRE, de FOSSEMANANT, souhaite participer au marché du vendredi, en tant que vendeuse de fleurs et compositions florales.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, répond favorablement à cette demande, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2002, et fixe le droit de place mensuel à 11.43 €.

### **Comptes-Rendus des Commissions**

#### **Commission Voirie**

- Stationnement rue du Pont et rue des Clabaudois

Après discussion avec la D.D.E., il a été proposé la mise en place de chicanes alternativement à droite et à gauche, afin d'obliger les automobilistes à ralentir. Un plan sera réalisé et l'avis du Conseil Général sera sollicité.

- Enquête de Voisinage pour la mise en place d'un panneau indiquant le Hameau de Buyon

La mise en place d'un tel panneau ne sera pas réalisée, la majorité des habitants du Hameau de Buyon étant contre cette proposition.

- Demande d'autorisation de pose d'un miroir de signalisation – Délibération n° 7 – 3/2002

Le Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant demandant l'autorisation de poser un miroir de signalisation en face de la sortie de sa maison. Le Maire informe également le Conseil Municipal qu'une rencontre avec la D.D.E. a eu lieu sur le terrain,

Après avis favorable de la Direction Départementale de l'Équipement, le Conseil Municipal à l'unanimité, répond favorablement à cette demande et autorise Monsieur SALON Jean-Michel, 49 rue des Clabaudois à poser, à ses frais, un miroir en face de la sortie de sa maison.

- Demande d'autorisation de pose d'un panneau "Prudence, pensez à nos enfants »

Des habitants du secteur du Petit Plachy souhaitent la mise en place d'un panneau similaire à celui implanté à proximité de l'école. Après débat, le Conseil Municipal décide de déplacer le panneau signalant l'entrée du village (route de Creuse), bien avant les premières habitations, afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Rapport et Conclusions de la Commission d'enquête (Boues d'Achères)**

Après analyse du dossier et des observations portées sur les registres, sous réserve que les boues de la station d'épuration d'Achères destinées à l'épandage dans le département de la Somme présentent des teneurs en métaux lourds ne dépassant pas les valeurs maximales des boues épandables produites dans ce département, la Commission d'enquête a émis un **AVIS FAVORABLE**.

- **Ouverture d'une Enquête Publique pour l'épandage des boues de la station d'épuration de l'usine AJINOMOTO**

En application de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2002, il sera procédé du lundi 15 avril 2002 au vendredi 17 mai 2002 inclus, à une enquête publique. Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête sont tenus à la disposition du public, à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- **Candidature de Plachy-Buyon pour l'implantation d'une MARPA**

La Communauté de Communes projette l'implantation d'une MARPA (Maison d'Accueil Rural des Personnes Agées) dans le canton. La candidature de notre commune a été déposée auprès de la M.S.A.

## **Commission « Bâtiments Communaux »**

Des devis sont actuellement demandés afin de remplacer le revêtement de sol actuel par un carrelage dans la Salle Polyvalente.

## **Commission « Animations Culturelles et Fêtes »**

La Commission se réunira le mardi 9 avril. Une réunion avec les Présidents d'Associations sera ensuite organisée afin de prévoir les manifestations pouvant être réalisées dans le cadre du Championnat International d'Attelages qui doit avoir lieu durant la dernière semaine d'août.

**Désignation des Assesseurs pour les Elections Présidentielles des 21 avril et 5 mai 2002**

8 H à 10 H	DUFETELLE Benoît	FLINTHAM-WALLET Anny	OBRY Eric	HUYON Jean-Luc
10 H à 12 H	DERAMBURE Nathalie	CARON Freddy	BALUT André	NORMAND Lionel
12 H à 14 H	WALLET Alain	GERME Bernadette	FAUQUEMBERGUE Etienne	HERBET Christiane
14 H à 16 H	BUTTIN René	NAMONT André	DE SAINT ACHEUL Jean-Pierre	BOHEC Hervé
16 H à 18 H	VORBECK Jean-Paul	SALON Jean-Michel	DERCOURT Denis	DRODE Jean-Claude

**Plantations au Bosquet de Camont**

Ces plantations sont actuellement en cours.

Monsieur BALUT demande dans quel délai la matérialisation de la sortie du parking du café sera réalisée : le garde procédera à cette matérialisation dès que la température extérieure sera supérieure à 15°, température nécessaire à la pose de la peinture spéciale.

Madame DERAMBURE demande qu'une poubelle soit installée route de Creuse. La poubelle, précédemment posée près de l'épicerie, sera mise à l'endroit souhaité.

Monsieur VORBECK informe le Conseil qu'il n'y aura pas de Centre de Loisirs sans Hébergement durant les vacances de Pâques, en raison de l'impossibilité de recruter un Directeur de Centre.

Monsieur DUFETELLE fait part des difficultés de la Crèche de Bacoüel, qui devra vraisemblablement fermer, le bail n'étant pas renouvelé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 55

Le Maire,